NOTICE D'INFORMATION POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION
Ville de Chambéry

A l'intention des associations, cette notice est jointe au dossier-type de demande de subvention.

Les subventions aux associations

Les subventions aux associations permettent d'apporter un soutien financier aux activités d'intérêt général qu'elles mettent en place. **Ce sont les associations qui lancent, définissent et mettent en œuvre les actions, projets ou activités et sollicitent des aides.** Une subvention n'est jamais attribuée spontanément. Il appartient donc à l'association, et à elle seule, d'en faire la demande sur présentation d'un dossier.

Comme en 2017, la Ville de Chambéry a choisi d'utiliser le formulaire Cerfa n°12156*05 pour les demandes de subvention, afin de participer à la simplification des démarches administratives. Ce formulaire intègre les plus récentes dispositions nationales et européennes. Il doit être utilisé par toutes les associations sollicitant une subvention auprès de la Ville de Chambéry.
Il concerne **le financement du fonctionnement général de l'association ou de projets spécifiques**, relevant de l'intérêt général.
Une notice n° 51781#02 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Lorsqu'elles sollicitent le soutien d'une commune, les associations doivent justifier de l'intérêt local de leurs activités. Aussi, veillez à bien préciser dans le formulaire :
- Au point 4, moyens humains : le nombre de bénévoles, **dont bénévoles chambériens** ; le nombre d'adhérents, **dont adhérents chambériens,**
- Au point 6, projet, bénéficiaires : **caractéristiques du public chambérien touché (nombre de personnes, par tranche d'âge ou par typologie).**

Les informations transmises permettront d'instruire le dossier de demande et de justifier de la bonne utilisation des dépenses publiques.

Quelles sont les conditions pour déposer une demande de subvention?

- l'association doit avoir été déclarée auprès de la préfecture et disposer d'un numéro SIRET,
- la subvention doit concerner un projet d'intérêt général réalisé par l'association,
- l'association doit avoir fourni, à la Maison des Associations, les documents nécessaires pour accéder à tout service de la ville (statuts en vigueur datés et signés, déclaration en Préfecture, compte-rendu approuvé de la dernière Assemblée Générale, liste des membres du bureau, attestation d'assurance).

Après examen du dossier, la collectivité peut ou non accorder la subvention : il n'y a aucun droit à la subvention. Le renouvellement de la subvention n'est par ailleurs jamais automatique.

Quelles sont les pièces à joindre à votre demande ?

1. **Le formulaire** rempli.

2. **Le relevé d'identité bancaire** de l'association.

3. Si le formulaire n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire.**

4. **Le rapport d'activité** relatif au dernier exercice clos.

5. **Les comptes annuels (compte de résultat et bilan) du dernier exercice clos,** approuvés en Assemblée générale et certifiés par 2 des dirigeants de l'association (président et trésorier ou président et secrétaire).

6. **Le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes,** le cas échéant.

7. Le compte-rendu financier de chaque projet subventionné en 2017 précisant notamment la part de Chambériens parmi les bénéficiaires.

Si vous avez des difficultés pour remplir ce dossier, **vous pouvez joindre votre service référent** ou le service Vie associative au : 04 79 33 95 50

Services référents :

Thème	Service	Coordonnées
Action sociale - santé	CCAS	04.79.60.50.20
Santé publique - handicap - vie animale	SANTE PUBLIQUE - HANDICAP	04.79.68.58.50
Logement	LOGEMENT	04.79.60.21.41
Animation - vie de quartier	FETES ET EVENEMENTS	04.79.60.23.01
Culture	EVENEMENTS CULTURELS ET CONGRES	04.79.33.30.30
Sports	SPORTS	04.79.60.55.00
Petite enfance	PETITE ENFANCE	04.79.44.17.14
Education - enfance	EDUCATION - ENFANCE	04.79.60.22.12
Jeunesse - insertion	JEUNESSE, VIE ETUDIANTE ET RELATIONS INTERNATIONALES	04.79.72.13.13
Relations internationales	JEUNESSE, VIE ETUDIANTE ET RELATIONS INTERNATIONALES	04.79.72.13.13
Patriotisme - mémoire	PROTOCOLE	04.79.60.20.06
Prévention - sécurité	PREVENTION, SECURITE, TRANQUILLITE PUBLIQUES	04.79.60.21.79
Environnement - cadre de vie	DEVELOPPEMENT DURABLE	04.79.60.04.34